



450 662-7000, poste 1240
 comite-de-parents@cslaval.qc.ca
 comitedeparentslaval.com

PROCÈS-VERBAL Comité de parents de la CSDL

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Comité de parents** tenue le **10 juin 2019** à 19 h dans la salle du Conseil des commissaires, du centre administratif de la Commission scolaire de Laval, situé au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, H7S 1M5. La réunion est précédée d'un souper à la cafétéria, à 18 h.

Liste des présences :

Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
Écoles Primaires			
Alfred-Pellan	Sébastien	Vallée	Présence
Charles-Bruneau	Philippe	Leblanc	Absence
Cœur-Soleil	Geneviève	Boismenu	Présence
Coursol	Cynthia	Declunder	Présence
de l'Arc-en-ciel	Julie	Cummings	Présence
de l'Avenir	Marie	Camara	Présence
de l'Équinoxe	Stéphanie	Leblanc	Absence
De Val-des-Ruisseaux	Hubert	Alexandre-Gingras	Présence
Demers	Vincent	Legault	Présence
Des Cardinaux	Christian	Pineda	Présence
Des Cèdres	Nadine	Tabet	Présence
Des Ormeaux	Patrick	Mailhot	Absence
Du Bois-Joli	Jean-Philippe	Samson	Présence
Du Parc	Violaine	Cloutier	Absence
Eurêka	Karl	Jean	Présence
Fleur-de-Vie - Substitut	Olivier	Laforme	Présence
Fleur-Soleil	Noémie	Derrien	Présence
Hébert	Evelyne	Morissette	Présence
J.-Jean-Joubert	Katie	Émond	Absence
Jean-Lemonde	Izabela	Cismas	Absence

Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
Jean-XXIII			Aucun représentant
L'Aquarelle	Gina	Soccio	Présence
L'envol	Patricia	Rhéaume	Présence
L'Envolée	Martin	Veilleux	<i>Absence motivée</i>
L'Escale	Robert	Ménard	Absence
L'Harmonie	Pierre	Clément	Présence
L'Orée-des-Bois	Jacques	Lorrain	Présence
La Source	Mélanie	Rousseau	Présence
Le Baluchon	Karine	Poirier	Présence
Le Petit-Prince	Jason	Berlin	Présence
Le Sentier	Mélissa	Georges-Louis	Absence
Le Tandem	Julie	Pacheco-Robert	Absence
Léon-Guilbault	Fabian Andres	Ballesteros Gallego	Présence
Les Explorateurs	Catherine	Bérard	Présence
Les Quatre-Vents	Isabelle	Bouchard	Présence
Les Trois-Soleils	François-Hugues	Liberge	Absence
Marc-Aurèle-Fortin	Omar	Daher	Absence
Marcel-Vaillancourt	Marc	Saba El Leil	Présence
Notre-Dame-du-Sourire	Karima	Charif	Absence
Paul-Comtois	Jean-François	Lachapelle	Présence
Paul-VI	Josée	Gauthier	Absence
Pépin	Sabrina	Cacciatore	Absence
Père-Vimont - <i>Substitut</i>	Isabelle	Blanchette	Présence
Pierre-Laporte	Nick	Di Nezza	Absence
Raymond	Ali Feth Allah	Zouaoui	Absence
Saint-François	Pascale	Corbeil	Présence
Saint-Gilles	Emmanuelle	Bournival	Présence
Saint-Julien			<i>Aucun représentant</i>

Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
Saint-Norbert	Julie	Brunel	Absence motivée
Saint-Paul	Joanna	Posca	Présence
Sainte-Béatrice	Jennyfer	Valmé	Absence
Sainte-Dorothee	Charles	Roux	Absence
Sainte-Marguerite	Catherine	Venne	Absence
Simon-Vanier	Carine	Constantin	Absence
Val-des-Arbres	Sylvain	Martel	Présence
Villemaire	Vincent	Legault	Présence
Écoles secondaires et spécialisées			
Alphonse-Desjardins	Suzanne	Fournier	Présence
CQPEL	Patrick	Martin	Présence
Curé-Antoine-Labelle	Nathalie	Carrière	Présence
de la Mosaïque			<i>Aucun représentant</i>
École d'Éducation internationale de Laval	Amal	Chaanin	Présence
Georges-Vanier	Évelyne	Morissette	Présence
Horizon Jeunesse	Zioud	Sabrina	Absence
Jean-Piaget			<i>Aucun représentant</i>
L'Odyssée-des-Jeunes	Adil	Houidar	Présence
Leblanc	Gévry	Stéphanie	Absence motivée
Mont-de-La Salle	Mongi	Zitouni	Présence
Poly-Jeunesse	Lyne	Laporte	Présence
Saint-Martin	Latifa	Mazhar	Absence
Saint-Maxime	Simon	Semaan	Absence
CCSEHDAA	Prénom	Nom	
Commissaire-parent EHDA	Isabelle	Bouchard	Présence
Représentante CCSEHDAA + EXEC	Mélanie	Rousseau	Présence
Représentant CCSEHDAA	Véronique	Lacombe	Présence
Représentante CCSEHDAA	Nassima	Ziane	Présence

Procès-verbal

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Monsieur Martel constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 05.

2. Adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par Patrick Martin, représentant du CQPEL, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

CP 2019-06-10-001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Interventions du public;

Aucune

4. Suivi

A voir plus tard, point no. 10 sur le budget.

5. Adoption du Procès-Verbal

Il est proposé par Sébastien Vallée, représentant de l'école Alfred-Pellan, d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CP 2019-06-10-002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Interventions des membres;

6.1 Mot du président;

M. Martel informe le comité qu'à l'école Horizon-Jeunesse, une résolution qui endosse la décision du CP a été prise.

Il a assisté au colloque de la FCPQ et il y a rencontré des membres de comités de parents de différentes commissions scolaires, dont Marguerite Bourgeois, Trois-Lacs et Montréal. En discutant, ils ont constaté que les politiques sont très différentes quant aux règles de régie.

Il y a aussi des variations au niveau du budget, ces derniers varient de 35 sous, 65 sous et vont jusqu'à 1.70 \$ par élève !

Nathalie Poirier, présidente du CP des Trois-Lacs a proposé d'organiser, à titre informel, une rencontre des présidents de CP pour éventuellement partager de l'information.

Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation, réitère que les comités de parents sont faits pour durer et sont partie prenante de l'éducation, et ce peu importe ce qu'il adviendra des commissions scolaires.

Les chèques pour le recours collectif commencent à être acheminés aux parents.

La loi 12 qui encadre les frais pour éviter un autre recours collectif a été adoptée cette semaine.

Lors du dernier conseil d'établissement de l'école Val-des-Arbres, et possiblement dans d'autres écoles, on s'est rendu compte que la direction appliquait mal les critères d'inscription.

L'erreur survenait quand une demande était faite pour le retour d'un élève à son école par exemple en 6^e année, il pouvait prendre la place d'un élève qui était là depuis sa maternelle.

Il y a questionnement si des erreurs ont été faites à date, les transferts peuvent et doivent être annulés.

A Fleur-Soleil, Noémie Derrien mentionne qu'un parent voulait assister au CÉ et la direction a fait en sorte qu'elle ne puisse y assister. Il semble qu'effectivement, dans certaines écoles, la direction tente de contrôler le CÉ, alors que c'est à la présidente du CÉ de faire les convocations, de préparer l'ordre du jour, etc.

Il semble que ce soit assez fréquent. Il est important que les CÉ prennent leur place.

Il serait important de mieux informer tous les parents. Les procédures et règles sont disponibles sur le site web du comité de parents. Il y avait aussi un dépliant d'information sur le site web. Le lien vers la FCPQ y est aussi. La FCPQ prépare des capsules expliquant les rôles et responsabilités pour chacun des postes.

6.2 Information par les commissaires-parents;

Les sujets des dernières semaines ont été, entre autres :

Les critères d'admission de l'école Internationale;

Le plan d'effectifs.

Les horaires d'entrée et de sortie des écoles.

Les règles budgétaires;

La dérogation demandée au sujet des 2 récréations pour l'école Jean-Piaget a été refusée par le ministre;

Mme Lortie a été réélue vice-présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Un autre des sujets d'actualité est la gouvernance : une fois qu'une vague commence, elle continue, alors si les commissions scolaires sont abolies au Québec, les autres provinces tenteront de le faire aussi. Cela a déjà été tenté au Nouveau-Brunswick, sans succès.

6.3 Information par la déléguée CCSEHDAA;

Le CCS établira son plan d'action pour l'année prochaine en cours d'été. La liste des priorités sera alors établie.

Les remises des prix persévérance ont commencé.

Le surplus budgétaire, soit 800 \$, sera octroyé à l'école Saint-Norbert, qui compte plusieurs classes de soutien émotif, les locaux de réflexion sont surutilisés. Ils veulent faire un parcours actif qui permettra aux élèves de faire le parcours lorsque les locaux ne seront pas disponibles.

6.4 Information par le délégué de la FCPQ;

La fin de semaine dernière se sont déroulés le colloque ainsi que l'assemblée générale annuelle. Environ 300 personnes provenant de toutes les régions du Québec y ont assisté.

La FCPQ fêtera son 45^e anniversaire l'an prochain. Le colloque ainsi que l'assemblée générale auront lieu à Saguenay les 29 et 30 mai 2020, à l'hôtel Le Montagnais. Une grande nouveauté : les lundis soirs, la FCPQ sera en direct sur le web pour une durée maximale de 30 minutes. Il y aura aussi des capsules informatives disponibles sur leur site web.

6.5 Information par la déléguée du RCP-3L;

La dernière rencontre s'est tenue à Saint-Eustache au lieu de Lachenaie.

Le calendrier des rencontres a été fixé, ainsi que l'AGA pour laquelle ils cherchent une idée de conférence.

Il a été mentionné qu'en fonction de la nouvelle loi 12 qui a été adoptée dernièrement, il est maintenant interdit de demander des contributions volontaires.

Cette loi semble être interprétée de différentes façons, il faudra s'assurer que ce soit la bonne information qui est collectée et diffusée.

Il a aussi été question du recours collectif. Pour la Commission scolaire de Laval, plusieurs parents ont reçu leur chèque.

Certaines commissions scolaires sont à revoir leur processus de plaintes, car il pouvait arriver que les commissaires se prononcent 2 fois avant que le parent puisse contacter le protecteur de l'élève.

Le bulletin modifié reste un mystère pour certains parents. Les enfants sont au secondaire et l'enfant a un bulletin semblable à celui du primaire. Les parents ne voient pas la différence, les élèves ne font pas les efforts suffisants.

Le vapotage semble se propager partout dans certaines écoles, il faudra se pencher sur le problème, car il est strictement interdit de vapoter selon les mêmes règles que pour le tabac.

6.6 Information par les représentants (total 20 minutes).

Catherine Bérard, représentante de l'école les Explorateurs, tient à présenter le musée ambulant :

Le musée ambulant est une activité d'éveil à l'art qui vise le jeune public. Pour résumer le musée offre une activité en deux volets : la visite interactive d'une exposition itinérante installée au cœur même de l'école (dans le gymnase), suivie d'un atelier de création en lien avec la visite. Si l'art y est abordé de manière ludique, le contenu pédagogique est riche : les élèves y développent activement leur compétence d'appréciation et de création d'œuvres d'art.

Il faut réserver à l'avance, voici les coordonnées :

418-741-1930 info@museeambulant.com www.museeambulant.com

Karl Jean, représentant de l'école Eurêka est inquiet pour la sécurité autour des nouvelles écoles. Ils éprouvent beaucoup de difficulté à se faire entendre auprès de la Ville ou de la police de Laval et se demandent si le comité de parents a le pouvoir de sensibiliser la Ville ou la Commission scolaire, pour que la sécurité des élèves soit prioritaire autour des nouvelles écoles.

Jacques Lorrain, représentant de l'Orée-des-Bois mentionne que de leur côté un sens unique a été demandé et cela a été refusé, sans explication. Il y en a sûrement une, mais il serait plus facile d'absorber la décision si on avait l'explication.

Sébastien Vallée, représentant de l'école Alfred-Pellan intervient en tant qu'employé de la ville de Laval et mentionne qu'il serait possible pour lui de convoquer ses collègues ingénieurs au service de l'ingénierie et que ces derniers pourraient répondre à certaines questions, tant que le tout se passe dans le respect et qu'il ne s'agit pas de récriminations. Cela aidera à comprendre, car il n'est pas impossible qu'on pense avoir trouvé la solution et qu'après études, il s'avère que ce n'est pas le cas.

Cynthia Declunder. Dossier en cours, pour qu'éventuellement il y ait des changements.

Christian Pineda, représentant de l'école des Cardinaux ajoute, à titre de membre du comité de transport, que plusieurs demandes sont en cours d'étude ou de réalisation. Il déplore le fait que les parents ne s'adressent pas au comité de transport pour soumettre leurs demandes auprès de la ville. Par exemple, à compter de l'automne, tous les virages en « U » seront interdits. Mongi Zitouni, représentant du Mont-de-La Salle, ajoute que la seule chose que le comité de transport ne peut changer, c'est le nombre de brigadiers, car c'est le budget du service de police.

Geneviève Boismenu, représentante de l'école Cœur-Soleil, ajoute qu'il est aussi possible d'appeler le 311. Les parents ne devraient pas hésiter et appeler.

Pour ce qui est des mesures d'apaisement de la circulation à travers les écoles, si on comprend mieux, on saura mieux comment intervenir.

Mélanie Rousseau ajoute que le samedi 15 juin, à l'école l'Envolée se tiendra une journée des grands entrepreneurs. Il y aura un grand rassemblement pour les jeunes qui désirent fonder leur petite entreprise.

7. Avis sur les actes d'établissements;

Sylvain Martel fait la mise en contexte de la demande de consultation.

ATTENDU la demande d'avis au Comité de parents sur les modifications aux actes d'établissement du Centre de formation horticole de Laval, de l'École hôtelière de Laval, de l'Institut de protection contre les incendies du Québec, du Centre de formation Le Chantier, de l'Établissement Leclerc, du Centre d'éducation des adultes Les Berges, du Centre Le Tremplin, du Centre l'impulsion, du Centre de formation en métallurgie de Laval, du Centre de formation professionnelle Paul-Émile-Dufresne, de l'école Polymécanique de Laval, de l'école Saint-Maxime et du Centre de formation Compétence-2000;

ATTENDU que les modifications aux actes d'établissement sont essentiellement d'ordre administratif et servent à optimiser l'utilisation des locaux de la CSDL dans un contexte de surpopulation.

Il est proposé par Sébastien Vallée, représentant de l'école Alfred-Pellan,

QUE le Comité de parents se déclare favorable aux modifications des actes d'établissement tel que proposé dans les résolutions du Conseil des commissaires CE 2018-2019 numéros 216, 217, 218, 219, 220, 221 et 222;

CP 2019-06-10-003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Avis sur les noms des nouvelles écoles;

Sylvain Martel explique que le comité consultatif, c'est l'équivalent du CÉ d'une école avant qu'elle n'ouvre.

Le comité consultatif de chacune des nouvelles écoles ont demandé à ce que le Comité de parents se prononce avant que les noms des écoles soient sélectionnés, considérant que le Comité de parents doit entériner le nom. Comme les écoles sont à choisir le nom de leurs écoles, considérant que l'exécutif devra entériner le choix du nom, les risques sont donc minimes. La direction de la toponymie doit aussi se prononcer.

La raison de cette demande est que les directions des écoles souhaitent débiter l'année scolaire avec leurs noms respectifs.

Les choix seront faits vers la mi-juin, et seront entérinés par l'exécutif lors de la séance du 26 juin.

Ce sont les écoles qui choisiront quand et comment ils désirent faire le lancement du nom de l'école.

Pour la nouvelle école de Laval-des-Rapides :

ATTENDU l'ouverture de la «Nouvelle école de Laval-des-Rapides» à la CSDL à la rentrée 2019;

ATTENDU que le comité consultatif de cette école veut pouvoir nommer l'école avant la rentrée 2019 afin de développer dès son ouverture un sentiment d'appartenance;

ATTENDU que le Comité de parents doit donner son avis sur le choix du nom des nouveaux établissements;

ATTENDU que le Comité de parents ne tiendra pas de nouvelle séance avant l'ouverture de cette nouvelle école;

ATTENDU que la position traditionnelle du Comité de parents est de se rallier au choix de nom fait par le milieu;

Il est proposé par Mongi Zitouni, représentant l'école Mont-de-La Salle,

QUE le Comité de parents se rallie au choix de nom qui sera fait par le comité consultatif de la nouvelle école de Laval-des-Rapides.

CP 2019-06-10-004

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour la nouvelle école de Vimont-Auteuil :

ATTENDU l'ouverture de la «Nouvelle école de Laval-des-Rapides» à la CSDL à la rentrée 2019;

ATTENDU que le comité consultatif de cette école veut pouvoir nommer l'école avant la rentrée 2019 afin de développer dès son ouverture un sentiment d'appartenance;

ATTENDU que le Comité de parents doit donner son avis sur le choix des noms des nouveaux établissements;

ATTENDU que le Comité de parents ne tiendra pas de nouvelle séance avant l'ouverture de cette nouvelle école;

ATTENDU que la position traditionnelle du Comité de parents est de se rallier au choix de nom fait par le milieu;

Il est proposé par Hubert Alexandre-Gingras, représentant l'école De Val-des-Ruisseaux

QUE le Comité de parents se rallie au choix du nom qui sera fait par le comité consultatif de la nouvelle école de Vimont-Auteuil.

CP 2019-06-10-005

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mme Lortie s'excuse de son arrivée tardive, elle était à Québec pour un événement félicitant 4 élèves récipiendaires, mais elle tenait à être présente pour remercier les bénévoles de leur implication.

Elle remercie donc tous les parents de leur implication, souhaitant que plusieurs soient de retour l'an prochain. Mme Lortie ajoute qu'elle apprécierait pouvoir assister plus souvent aux rencontres afin de s'entretenir avec les parents et de discuter des enjeux.

L'ajout des deux récréations de 20 minutes a provoqué plusieurs enjeux, principalement un enjeu financier. La Commission scolaire ne peut qu'être d'accord avec ce changement, car c'est pour le bien-être des élèves. Le coût du transport sera majoré de plus de 2 millions. Cette somme sera prise à même les taxes scolaires payées par les citoyens.

Mme Lortie précise que le budget 2017-2018 était déficitaire de 2 millions. Avec les appariements faits, le budget 2018-2019 en transport aurait été déficitaire de près de 500 000 \$. Avec l'ajout de la 2^e récréation, on retourne à un budget déficitaire de 2 millions. Chaque année, c'est près de 15 millions que la Commission scolaire réinvestit dans les écoles.

Il y a de plus en plus d'élèves, ce qui implique l'ajout de personnel, l'ajout de modules préfabriqués, etc.

Dans certains CÉ, l'information transmise est que les écoles qui louent des salles devront remettre jusqu'à 25 % des revenus de location.

Madame Lortie précise que certaines écoles vont chercher jusqu'à 30-40-50 000\$ d'autres écoles n'ont pas cette chance. Mais le budget ne sera adopté que vers la fin juin - début juillet, rien n'est officiel pour le moment.

Il y a eu beaucoup d'avancées pour les écoles de moins de 100 élèves, ce qui ne touche pas notre Commission scolaire, il faut donc continuer à revendiquer. Même chose pour les maternelles 4 ans, il faut aussi continuer à revendiquer, ce n'est pas parce que nous n'en voulons pas, mais plutôt par manque d'espace.

C'est le comité de répartition des ressources qui propose au conseil des commissaires des pistes de solutions pour combler le déficit et le conseil des commissaires approuve.

Sylvain Martel tient à souligner le départ de Mongi Zitouni et à le remercier pour son implication. Il en est à sa dernière année, il a débuté son implication en 2000.

9. Calendrier du Comité de parents 2019-2020;

Considérant que le CCSEHDAA tiendra son AGA le 30 septembre, le Comité de parents pourra tenir son AGA un lundi et non un mardi, ce qui sera facilitant pour une grande partie des parents, puisque les CÉ des écoles sont souvent tenus les mardis.

Patrick Martin, représentant du CQPEL, propose le calendrier suivant :

7 octobre 2019 (AGA)
11 novembre 2019
9 décembre 2019
20 janvier 2020
10 février 2020
16 mars 2020
20 avril 2020
11 mai 2020
8 juin 2020

10. Budget;

Certaines dépenses de l'an dernier ont été appliquées au budget de cette année. De plus, la soirée hommage aux bénévoles a coûté plus cher que les années passées, considérant le changement de traiteur de dernière minute et le plus grand nombre de participants. Le déficit approximatif serait donc autour de 2000\$.

Le Comité de parents veut travailler avec la Commission scolaire pour revoir les balises de la soirée Hommage aux bénévoles.

Nathalie Carrière ajoute qu'elle faisait partie du comité et n'a eu aucune décision à prendre, tout a été décidé par le service des communications. D'autant plus que lors du déroulement de la soirée, cela ne s'est pas bien passé, certains bénévoles ont été rabroués. Le Comité de parents doit prendre l'initiative et aller de l'avant en proposant de nouvelles idées.

ATTENDU la volonté du Comité de parents de la CSDL de continuer à souligner l'importance de l'engagement bénévole en collaboration avec la Commission scolaire tel que nous le faisons annuellement lors de la soirée Hommage aux bénévoles;

ATTENDU la réorganisation du concept de la soirée qui a été proposé cette année;

ATTENDU les commentaires favorables au déplacement de la soirée dans le calendrier et son effet positif sur le nombre de candidatures pour la soirée;

ATTENDU la large part du budget du Comité de parents attribué à l'organisation de cette soirée;

ATTENDU les coûts élevés de la soirée pour cette année;

ATTENDU les efforts faits par le Comité de parents pour minimiser ses dépenses en fin d'année;

Il est proposé par Véronique Lacombe, représentante du CCSEHDAA,

QUE le Comité de parents accompagne le dépôt de son bilan financier 2018-2019 d'une note explicative de l'impact de la soirée Hommage aux bénévoles sur son budget 2018-2019, incluant la présente résolution.

QUE le Comité de parents instaure, dès l'automne 2019, un groupe de représentants dédié à travailler proactivement, en collaboration avec la Commission scolaire, pour trouver les meilleures façons de souligner l'apport immense des bénévoles dans le milieu scolaire lavallois et s'assurer que cet hommage se fasse à l'intérieur de balises financières strictes et raisonnables.

CP 2019-06-10-007

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. ABC;

Le dernier ABC aura lieu demain. Le thème est la prévention de la toxicomanie chez les adolescents.

12. Varia;

Aucun

13. Date de la prochaine séance ordinaire du Comité de parents;

La prochaine rencontre sera l'assemblée générale annuelle et aura lieu le 7 octobre 2019 à la salle des commissaires de la Commission scolaire de Laval.

14. Levée de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, à 21 h 52, il est proposé par Mongi Zitouni, représentant de l'école Mont-de-La Salle, de lever de la séance.

CP 2019-06-10-008

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Patrick Martin
Secrétaire exécutif

Sylvain Martel
Président